

ÉLABORER UN PARCOURS INDIVIDUALISÉ

De quoi parle-t-on ?

Pour essayer d'éclairer le thème de cette fiche, on décide de retenir que **la notion de parcours de formation individualisé s'appuie avant tout sur celle de parcours, dont la définition que donne l'AFNOR est un « itinéraire organisé d'acquisition de connaissances. Il comporte des évaluations et peut déboucher sur une validation ».**

Dans le cadre de formation individualisée, un parcours s'élabore :

- après un positionnement ;
- en répondant aux conditions de l'individualisation de la formation (prise en compte de la singularité du sujet, prise en compte de la dimension sociale des apprentissages dans une perspective autonomisante et de construction identitaire, co-construction de la formation) ;
- en tenant compte des caractéristiques de l'apprenant en termes de disponibilité, rythme, motivation, afin de définir des situations d'apprentissage adaptées.

Comment faire ?

Ainsi l'élaboration d'un plan de formation individualisée consiste à :

- Réaliser un entretien d'accueil et d'information avec l'apprenant.

Il s'agit de réaliser une phase de positionnement, d'en traduire les résultats en termes d'objectifs, de durée, de calendrier, de stratégie d'apprentissage, de modalités d'évaluation. Cela permet d'évaluer les acquis et les besoins de l'apprenant au regard des objectifs de la formation.

- S'assurer des conditions de faisabilité du parcours (conditions financières, disponibilité des ressources pédagogiques et logistique, conditions administratives...).
- Prévoir les temps de régulation et de suivi du parcours de l'apprenant.
- Élaborer le parcours : pour ce faire, il est préférable de s'appuyer sur une organisation de formation bénéficiant d'un découpage modulaire.

Par convention dans ce cadre, nous considérerons qu'une séquence de formation est finalisée en vue d'atteindre un objectif de formation, et n'a de sens que dans la mise en œuvre d'un module.

Un module est défini comme une unité de formation autonome qui constitue un tout cohérent en soi. Il est constitué de séquences de formation, qui sont elles-mêmes constituées d'activités de formation.

Pour élaborer le parcours de formation individualisé, il sera possible à partir du positionnement de supprimer/ajouter/modifier un ou plusieurs modules, et au sein d'un module de supprimer/ajouter certaines séquences.

- Négocier le cas échéant le plan individuel de formation avec l'apprenant et/ou le commanditaire.

Les questions les plus courantes

Quel est l'intérêt du positionnement ?

- Il ne sert à rien de positionner si l'on ne dispose pas d'un découpage adapté de la formation pour pouvoir mettre en œuvre le résultat du positionnement.
- Il porte à la fois sur les objectifs de formation, mais aussi sur des aspects sociaux (capacités relationnelles, intégration sociale...), cognitifs (capacité à apprendre, autonomie pour apprendre...) et psychologiques (disposition à apprendre, perception de pouvoir réussir...).
- Il interroge également le projet des personnes et leurs motivations.

Remarque : il existe une fiche témoignage de pratiques à ce sujet : « Élaborer un positionnement ».

Quelle différence entre parcours et formation ?

Le parcours formalise le moyen (itinéraire) pour une personne d'atteindre un objectif (contenu dans la formation). La confusion « formation/parcours » est fréquente et s'explique en partie car le vocable formation associe souvent l'itinéraire que suit un groupe d'individu à l'atteinte d'un objectif (de validation par exemple).

L'individualisation signifie-t-elle réduction de la durée du parcours ?

Ce serait une erreur de limiter l'individualisation à la réduction d'un parcours, et donc à une volonté de maîtrise voire de réduction des coûts. En effet, individualiser permet de prendre en compte les besoins de l'individu dans leur singularité. Il s'agit autant de prendre en compte les acquis que les manques. Un parcours individualisé peut donc se révéler d'une durée supérieure à un parcours « standard ».

Quel est le rôle du formateur dans l'élaboration du parcours ?

L'élaboration du parcours est en général de la responsabilité du coordonateur ou formateur-référent. L'équipe pédagogique ne participe pas directement à l'élaboration mais doit avoir une connaissance du parcours global de chaque apprenant. Il est en effet important que l'apprenant ne subisse pas son parcours, mais qu'il en soit partie prenante et ce, dès sa construction, ce qui garantira son implication dans son parcours individualisé de formation (cf conférence de consensus).

Un parcours de formation individualisé nécessite-il d'utiliser les technologies de l'information et de la communication ?

Il n'y a pas de règle en la matière. Les « TIC » peuvent constituer des outils et des moyens utiles dans le cadre de l'individualisation, mais ce n'est pas absolu. Cela dépendra essentiellement des choix que l'enseignant sera amené à faire en fonction des besoins des apprenants.

Exemple de mise en place :

Nolwenn souhaite mettre en place un atelier de diversification pour son exploitation agricole afin de proposer un hébergement en milieu rural. Elle a déjà une bonne pratique du marketing et de la commercialisation. En accord avec son formateur-référent, elle ne suivra pas les séquences d'apprentissage qui concernent ces sujets. En revanche, ses compétences informatiques sont obsolètes, et, comme une part importante de la clientèle qu'elle vise utilisera ce moyen de réservation et d'information, elle souhaite animer un espace sur Internet. Mais est-ce un blog, un site... Elle ne sait pas. Yann, son formateur-référent va lui prescrire un module complémentaire afin qu'elle puisse se familiariser avec ces outils et qu'elle puisse être autonome pour animer son espace de communication sur Internet. Son parcours de formation individualisé comprendra donc les aspects pratiques et techniques liés à l'hébergement en milieu rural, intégrant un objectif spécifique répondant à son projet. Ce parcours sera formalisé par son contrat de formation individuelle, ce qui permettra à Nolwenn et à son formateur-référent de faire le point sur sa progression.

Pour en savoir plus

– **Préférence-FORMATIONS**, Réseau national pour le développement des FOAD

www.preference-formations.fr

– **La formation de formateur à la carte, Tutofop** : voir <http://blog.tufop.educagri.fr/>

– Texte de la **conférence de consensus sur l'individualisation** : www.fffod.org/fr/doc/FormationIndividualiseDeclaration.pdf

– *Un par cours tous en classe*, Méthode d'individualisation en formation initiale, DVD, Gilbert Renaud. Educagri Editions.

– Lien vidéo Animer une formation individualisée :

www.tfs.afpa.fr/urls/view_imagette/8184/1